

Or cette profanation du dimanche s'introduit chez nous, peu à peu, lentement, adroitement.

Malgré les résistances et les avertissements de l'Église, malgré la réaction que lui opposent les bons chrétiens et les citoyens catholiques courageux, la profanation du dimanche se répand parmi nous. Par l'oubli et l'abandon des offices réguliers de l'Église, que l'on réduit d'abord à une simple messe basse, avant de les abandonner tout à fait, par les dissipations publiques des amusements et des parties de plaisirs, par les travaux de certaines usines et même de certains chantiers où les ouvriers sont forcés de travailler le dimanche, on tend de plus en plus et avec un succès dont les pouvoirs publics semblent trop se désintéresser, à faire du dimanche un jour comme les autres. On tend à faire disparaître le jour du Seigneur.

En vain les économistes, les hygiénistes, les moralistes enseignent-ils que ce repos du septième jour, ce jour de repos chaque semaine, est nécessaire à la vie normale du corps, de l'esprit, de la famille, de la société, tout autant peut-être qu'à la vie spirituelle. Ils ne sont pas entendus, parce qu'il y a un côté religieux, le principal il est vrai, à cette question et que c'est précisément ce côté qu'il faut battre en brèche. Si au nom des mêmes principes d'hygiène et de vie sociale, on proposait d'établir une fête ou un repos civiques, on serait immédiatement entendu, mais pour le dimanche, pour le jour du Seigneur, pour garder la religion au cœur du peuple, personne ne s'y intéresse guère. La religion n'est-elle pas affaire de la conscience d'un chacun, affaire essentiellement et uniquement privée ?

On tend si bien à faire disparaître le caractère chrétien de la vie civile et publique, que dernièrement, dans une cour de justice de Montréal, devant un magistrat au nom bien français, un avocat eut peine à faire admettre que le Canada devait être considéré comme un pays chrétien.

Or il faut nous rappeler que, même au point de vue humain et national, la violation du précepte du dimanche doit être considérée comme une source de malédictions et de châtiments dont les menaces sont souvent formulées dans l'Écriture et qui ont été signalées encore par la T. S. Vierge, dans ses apparitions à La Salette.